

MOTION

Pour un parc à chiens au nord de la commune

Vu l'art. 32 du règlement du Conseil municipal du 30 juin 2017,

Sur proposition de M. Kaloyan Koev et Mme Florence Lambert pour le groupe PLR,

Au vu de la densification des quartiers Gradelle, Rigaud, Montagne, le besoin d'un parc à chien se fait de plus en plus sentir.

Ainsi, sur proposition du groupe PLR, le Conseil municipal de Chêne-Bougeries demande au Conseil administratif:

- D'étudier la possibilité de créer un parc à chien au nord de la commune.

En vous remerciant par avance, nous vous prions, Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, de réserver un bon accueil à cette motion.

Pour le groupe PLR